

INFOS T.H.C.B

Magazine mensuel
de la fédération Textile Habillement Cuir et Blanchisserie

la
cgt

MAI 2025

434

RETRAITES, EMPLOIS, SALAIRES

**5 JUIN :
GRÈVES
ET MANIFESTATIONS**

Pour voir où manifester : carte.cgt.fr
ou flashez ce code



**Le 5 JUIN : retraites, salaires...
mettre la pression par nos mobilisations**

Edito

03

En juin, avec la CGT
on reprend la main

NAO Maroquinerie

04

La pratique syndicale
change le résultat

CNF 19 et 20 juin

05

On débat, on échange,
on prépare l'avenir !

Informez-vous



thcb-cgt.fr

HANDICAP

Ensemble pour une société plus juste et inclusive !



Chez Malakoff Humanis, nous agissons pour améliorer le quotidien des personnes handicapées.

Nous soutenons des initiatives innovantes et encourageons l'inclusion en entreprise. Nos assurés handicapés bénéficient d'un soutien financier et d'une assistance téléphonique dédiée.

Scannez et découvrez
l'accompagnement
dont vous bénéficiez



En juin, avec la CGT on reprend la main



Thomas Vacheron
Secrétaire fédéral

La CGT appelle le 5 Juin à la grève, aux débrayages et aux manifestations, car pour la première fois il va enfin y avoir un vote à l'Assemblée où chaque député va devoir s'exprimer « pour ou contre l'abrogation de la retraite à 64 ans ». C'est grâce à nos grèves et aux énormes manifestations de 2023 qu'aujourd'hui encore près de 70% de la population est pour l'abrogation de la loi, passée en force par 49-3. A vouloir imposer l'austérité dans nos services publics, ou la TVA anti-sociale contre l'intérêt de la population, le gouvernement se fragilise toujours plus. Comme à chaque fois, pour gagner des avancées, il faut mettre la pression. Nous appelons à la mobilisation pour que la démocratie soit appliquée et que les députés puissent exprimer la volonté de celles et ceux qu'ils sont censés représenter : 64 ans c'est toujours NON !

Le 5 juin il y a une utilité supplémentaire à se mobiliser : dans nos entreprises, profitons de cet appel national interprofessionnel pour porter nos revendications sur l'urgente amélioration de nos conditions de travail et la nécessaire augmentation des salaires. Dans le textile ou la maroquinerie, grâce aux pétitions largement signées par les salariés ou en organisant des débrayages, plusieurs syndicats CGT ont réussi à arracher des augmentations générales de salaires de + 3,5%, au-dessus de l'inflation calculée par l'Insee, pour vivre mieux de leur travail. Plutôt que des primes occasionnelles non cotisées, les délégués rappellent que le salaire Net c'est pour le mois et le salaire Brut ça donne des droits ! Le Net, en bas de la fiche de paye, doit être augmenté pour vivre tout le mois, mais le Brut aussi, car il sert pour toute la vie, en cas de chômage, retraite, ou maladie !

Le 5 juin on met la pression pour que les députés votent l'abrogation de la retraite à 64 ans et pour gagner des avancées dans nos entreprises

Tracts, panneaux d'affichage... informons nos collègues pour se mobiliser le 5 juin et obliger les députés à voter l'abrogation de la retraite à 64 ans, pour arrêter de dégrader nos vies au travail et revendiquer des augmentations de salaires à nos directions d'entreprise.

Le 13 juin c'est la fête à Montreuil pour les 130 ans de la CGT (née à Limoges en 1895). La journée sera rythmée par des réunions pour les jeunes syndiqué-es, des débats pour les secrétaires généraux de syndicats, puis un concert gratuit pour commémorer en musique l'anniversaire de la CGT. Vous êtes les bienvenu-es !

Enfin, les 19 et 20 juin, notre Fédération organise son comité national fédéral, pour faire le point sur la situation dans nos entreprises et nos branches du textile, habillement, cuir et blanchisserie, mais aussi pour débattre de l'évolution de nos productions et améliorer nos pratiques syndicales pour être plus fort encore. Ces moments d'échanges et de

formations sont précieux car ils sont rares et permettent de la solidarité concrète entre les syndiqués pour relever la tête.

Vous l'aurez compris, un mois de juin bien rempli pour reprendre notre avenir en main. ■

NOVACEL, un syndicat combatif dans le groupe Chargeurs

Dans le cadre habituel de différentes visites organisées par notre fédération sur les territoires, ce fut jeudi 7 mai, autour de l'équipe syndicale CGT Novacel à Rouen, usine du groupe Chargeurs, pour lui consacrer un moment riche en partage et échange, en compagnie du secrétaire général, Hassen NASSI.

Au cours de la matinée, ils ont eu l'occasion tous ensemble d'évoquer plusieurs sujets concernant notamment, les conditions de travail, mais aussi ceux des négociations sur les salaires et l'organisation de travail.

Une **APLD** subie, un **débrayage majoritaire** aux dernières **NAO** : **+ de 3,5% d'AG**

Il y a encore quelques mois, les salariés de l'entreprise traversaient une période difficile, en raison de la baisse d'activité de l'entreprise, liée à des baisses de commandes, qui avait alors obligé la direction à faire usage du dispositif APLD durant plusieurs mois. On se souvient aussi que c'était dans ce contexte difficile que s'étaient déroulés les dernières NAO, avec un débrayage majoritaire chez les ouvriers, pour mettre la pression. Des négociations rondement menées, dont le succès avait permis au syndicat Novacel CGT, avec le soutien des salariés, d'arracher avec ténacité et persévérance, de belles augmentations de salaire de + de 3,5%, alors très attendues par tous les salariés du site. **Avant, pendant et après chaque négociation nous savons l'importance d'échanger avec les salariés, pour valoriser la négociation et proposer aux collègues de se syndiquer.**

Lutte contre les réductions d'effectifs

Comme dans bien d'autres entreprises, le sujet des réductions d'effectifs continue de faire débat dans nos échanges avec les syndicats, et bien entendu, chez Novacel aussi, le syndicat CGT conduit par Fabien LEBOURG n'a de cesse de faire face à une rude politique RH qui consiste à ne plus remplacer systématiquement poste pour poste, les salariés en situation de départ en retraite ou bien démissionnaire.

Souffrance au travail : Novacel placée devant ses responsabilités

Les effets sont désastreux sur l'organisation de travail, et le sont davantage, lorsque le management se met à faire du zèle, pour atteindre des objectifs de rendement, et que leurs comporte-



ments irresponsables finissent par nuire à la santé des salariés. Bien que le rapport d'une récente enquête RPS a pointé du doigt une situation d'urgence, la direction du site tarde à agir concrètement, et se contente de noyer les problèmes dans des réunions stériles de plusieurs commissions formées chacune de groupe de travail, dont les actions n'aboutissent à rien. Compte tenu de cette situation inacceptable, où plusieurs salariés d'un service continuent d'être en souffrance au travail, le syndicat CGT NOVACEL a pris la décision de mettre en demeure la direction, en l'interpellant sur son devoir de protection de tous les salariés, et de son obligation de résultat quant aux actions menées pour préserver leur état de santé physique, morale et psychologique. Affaire à suivre !

Mise en place des classifications

Le prochain chantier sur lequel le syndicat va devoir travailler, sera celui de la mise en place des classifications dans l'entreprise. Sur ce sujet, l'équipe syndicale sera très attentive et agira en conséquence, dès l'ouverture sur la pesée des postes pour chaque situation de travail compte tenue de l'importance de cette étape pour définir la classification de chaque salarié.

La fin de matinée s'est achevée par la visite de l'entreprise en présence des délégués, une visite riche d'enseignements, mais ce fut aussi, un moment de partage privilégié avec des salariés venus spontanément à notre rencontre.

Remerciements chaleureux aux délégués et aux salariés pour ce bel accueil, et ce temps d'échange. ■

NAO sous-traitance Maro : la pratique syndicale change le résultat

Les NAO sur les salaires viennent de se terminer chez Les Ateliers du Meygal (LADM), entreprise sous-traitante Vuitton de 150 salarié.es en Haute-Loire, du groupe Sofama.



Pour faire pression et renégocier ses droits de douanes aux États-Unis, Vuitton a communiqué dans les médias une baisse d'activité. En fait, celle-ci est de moins de 5%. Le marché de la maroquinerie conserve des marges très confortables, y compris en 2024 année soi-disant très problématique selon ces mêmes-directions. Ces marges s'expliquent par la hausse du prix des sacs, qui n'a rien à voir avec celle des salaires...

Ne pas céder à la pression, prendre le temps de vérifier la situation économique de nos entreprises

Notre travail syndical consiste aussi à prendre le temps de la vérification et de l'examen de la situation économique de nos entreprises, et ne pas céder à la pression qui pourrait être instrumentalisée par certaines directions avant l'ouverture de nos NAO...

Discussions avec les collègues, pétition signée très majoritairement, participation aux réunions d'information syndicale

C'est avec ces éléments en tête que les négociations se sont déroulées chez LADM. Avec méthode, la délégation CGT a réussi à gagner des avancées et faire bouger le curseur de la direction. C'est grâce aux discussions avec presque tous les collègues, puis une pétition signée très majoritairement par quasiment tous les salariés, ainsi qu'une participation très forte lors des réunions d'information syndicale, que la CGT a pu pousser à son avantage la négociation sur les augmentations générales de salaire.

3,5 % d'AG rétroactive au 1er avril !

De 2% en 1ère proposition, et alors que la direction avait organisé le début des négociations dans le reste du groupe où la CGT n'est pas majoritaire, les négociations se sont terminées avec +3,5% d'Augmentation Générale pour tous les salariés du 1^{er} collège, rétroactive au 1er avril !

**Le salaire Net c'est pour le mois
Le salaire Brut ça donne des droits !**

La CGT porte toujours en priorité la revendication unique d'Augmentation

Générale de salaire, car ça compte pour le Net en bas à droite de la fiche de paye, mais ça compte aussi pour le Brut en haut de la fiche de paye qui donne des droits pour « toute la vie »... en cas de chômage, accident du travail, maladie et pour nos retraites.

Il faut maintenant valoriser cette avancée en proposant à plus de salariés de se syndiquer pour être plus fort encore !

Si avec ces pratiques syndicales ces augmentations sont possibles chez ce sous-traitant, elles peuvent l'être partout ailleurs ! Bravo à l'équipe CGT pour le travail réalisé. ■

Valorisez vos avancées, proposez la syndicalisation !

Utilisez le tract adaptable ! Menu La CGT THCB / rubrique tracts sur thecb-cgt.fr

Soutenez par les salariés, les délégués CGT obtiennent des NAO encourageantes

Les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) aboutissent au respect des salaires, des délégués CGT ont travaillé de bon cœur pour faire passer le 3^{ème} mandat d'augmentation générale des salaires, soit plus de 3% et 3,5% rétroactive au 1^{er} avril. Ce résultat est dû à la participation active de tous les salariés, à la force de leur syndicat, et à la confiance de la direction.

Plus nombreuses nous sommes plus fortes

La syndicalisation est le meilleur moyen de défendre vos intérêts. Elle permet de :

- Être représenté par des délégués élus par vos collègues
- Être informé des décisions de la direction
- Être représenté par des délégués élus par vos collègues
- Être représenté par des délégués élus par vos collègues
- Être représenté par des délégués élus par vos collègues

Le travail a plusieurs visages, la CGT le vire : syndicalisme !

BULLETIN DE CONTACT

Je souhaite recevoir le bulletin de contact de la CGT

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____

CITY : _____

TEL : _____

EMAIL : _____

PROFESION : _____

Entreprise : _____

www.thecb-cgt.fr

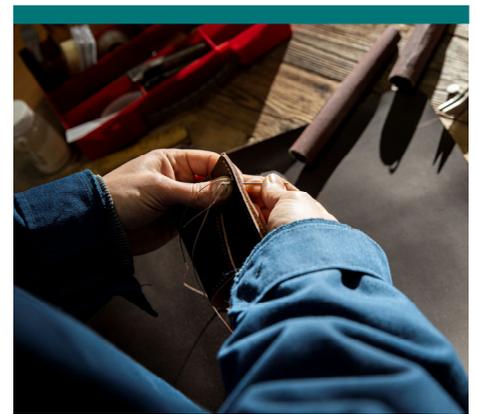
Comment s'organiser pour gagner des augmentations de salaires

- Réunir le syndicat avec tou-tes les syndiqué-es**
pour construire des revendications et affiner les arguments
- Échanger avec les collègues**
syndiqué-es et non syndiqué-es pour identifier les besoins et demandes
- Proposer un questionnaire**
pour élargir le soutien et évaluer les propositions
- Porter les revendications**
auprès de la direction et informer les collègues des retours
- Construire une mobilisation**
étape par étape pour élever progressivement le rapport de forces
- Gagner !**
Arracher des augmentations de salaire, revendiquer et médiatiser la victoire

À CHAQUE ÉTAPE LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET TERRITORIALES DE LA CGT PEUVENT AIDER LES SYNDICATS. LA SOLIDARITÉ, ÇA S'ORGANISE ! PLUS D'INFOS SUR COT.FR/SALAIRES

Pour vos NAO, suivez le TUTO !

www.cgt.fr/tutosalaires



Même en cas d'arrêt maladie, votre mandat se poursuit !



Quand on est malade, on pense souvent ne pas avoir le droit de venir dans son entreprise pour exercer son mandat syndical ou de représentation du personnel au CSE. Pourtant, en arrêt de travail, le mandat se poursuit.

Il faut distinguer le contrat de travail, qui est suspendu par l'arrêt de travail, et le mandat (syndical ou au CSE) qui lui n'est pas suspendu. Cette distinction implique d'ailleurs que lorsque vous exercez votre mandat vous n'êtes pas « sous la subordination » de votre direction, celle-ci n'a donc pas à vous donner des ordres.

En pratique, il est donc possible de continuer d'exercer tout ou partie de son mandat en arrêt de travail, bien sûr lorsque l'état de santé le permet (et que le médecin autorise des sorties). Votre mandat n'étant pas suspendu, vous devez continuer à recevoir les convocations aux réunions de négociation et du CSE et vous pouvez effectuer les tâches syndicales que vous souhaitez. Attention tout de même que les salariés en comprennent la démarche... ■

Représentativité, élections et négociation par un « syndicat catégoriel » (CFE-CGC)

Les élections du CSE arrivant bientôt dans de nombreuses entreprises, la question se pose souvent du traitement des « syndicats catégoriels », c'est-à-dire censé ne pas représenter l'ensemble des salariés mais seulement une ou plusieurs catégories. Pour faire bref, il s'agit de la CFE-CGC.



La représentativité de la CFE-CGC s'apprécie seulement dans les collèges des salariés qu'elle est censée représenter.

Élections et représentativité

Par définition, un syndicat catégoriel ne représente qu'une partie des salariés, généralement les cadres, mais parfois au-delà par exemple les agents de maîtrise. Pour savoir dans quels collèges la CFE-CGC a le droit de présenter des candidats, il faut se référer à ses statuts syndicaux. Ainsi, la CFE-CGC peut présenter des candidats également dans un collège non-cadre, si et seulement si ses statuts le prévoient (voir Cour de cassation 28 sept 2011, n°10-26.693).

Sa représentativité est ensuite calculée seulement sur les « collèges électoraux dans lesquels [ses] statuts [lui] donnent vocation à présenter des candidats » (article L.2122-2 du code du travail).

Il suffit donc à la CFE-CGC de faire 10% dans les collèges des salariés qu'elle est censée représenter pour être représentative (généralement les voix aux 2ème et 3ème collèges).

Attention, si les statuts visent par exemple les cadres et les ETAM, alors sa représentativité doit bien être calculée à

ce niveau même si le syndicat n'a présenté que des candidats chez les cadres !

Négociation

Même s'il s'agit d'un syndicat catégoriel, la CFE-CGC est autorisée à négocier et signer un accord collectif d'entreprise intercatégoriel (qui s'applique à tous les salariés). Pour apprécier alors la condition de validité d'au moins 50% des suffrages exprimés au 1^{er} tour des élections CSE, on recalcule – heureusement – le score de la CFE-CGC *sur tous les collèges* (voir Cour de cassation 22 janvier 2025, n° 23-21.936). ■

Pour vous aider à construire des listes dans les 2ème et 3ème collèges consultez le site de l'UGICT CGT.



Conseil National Fédéral à Montreuil : deux journées pour échanger, débattre et préparer l'avenir !

Comme annoncé dans nos derniers bulletins fédéraux, le conseil national fédéral (CNF) des 19 et 20 juin 2025 entre dans sa dernière ligne droite de préparation.

85 délégué-es de nos champs professionnels seront présents à Paris pour discuter de l'actualité de nos entreprises, de l'emploi dans nos professions, de la syndicalisation et d'une nouvelle organisation de travail fédéral à proposer à notre prochain congrès. En effet, ces deux journées doivent avoir comme objectif de préparer ce travail de réflexion avec la direction fédérale afin que notre prochain congrès fédéral débatte et décide !

JEUDI MATIN

Interventions des délégué-es sur l'**actualité de nos entreprises**

La journée du jeudi sera entièrement consacrée à la situation des entreprises, des syndicats et de leurs difficultés à militer depuis la mise en place des ordonnances travail. Pour mieux structurer le temps et donner la parole au plus grand nombre de délégué-es, nous échangerons le jeudi matin sur l'actualité de nos entreprises. Salaires, retraites, négociations, conditions de travail, pénibilité, formation, organisation du travail, etc., autant de sujets qui pourraient être abordés par les délégué-es.

JEUDI APRÈS-MIDI

1^{ère} table ronde : nos propositions pour l'**industrie** et la **relocalisation de nos productions**

Les débats de l'après-midi s'organiseront autour de deux tables rondes pour donner une certaine hauteur de vue et cerner les problématiques à faire arbitrer avant notre prochain congrès. La première table ronde sera consacrée à l'emploi et à réexaminer nos dernières propositions fédérales. L'idée sera de réfléchir et d'échanger avec nos délégué-es autour de la relocalisation des entreprises dans nos champs professionnels et des stratégies industrielles de nos employeurs sur ces dernières années. Le débat s'ouvrira après une petite intervention et plusieurs grands témoins.

JEUDI APRÈS-MIDI

2^{ème} table ronde : **évolution des syndicats / impact des dernières réformes du travail**

Pour la seconde table ronde de l'après midi, nous prendrons le temps d'échanger avec le sociologue Jean-Marie Pernot sur l'évolution des syndicats dans nos entreprises et l'appropriation des dernières réformes du travail par nos militant-es. Nous profiterons pour donner quelques chiffres de la nouvelle représentativité syndicale dans nos champs professionnels et analyser ce qu'il nous faut tirer comme enseignements.



Scannez le code, pour accéder au bulletin dédié au Comité National Fédéral THCB CGT



Relisez les **résolutions adoptées** au dernier congrès fédéral THCB et préparez avec votre syndicat votre intervention au CNF.

Là encore, l'objectif sera d'apprécier les échanges et les débats avec les délégué-es et de mesurer ensemble ce que nous proposerons de faire évoluer dans le fonctionnement de nos équipes syndicales pour être plus fort dans les entreprises.

VENDREDI MATIN

Temps d'échanges sur le **renforcement de nos syndicats** et la proposition d'un **rapprochement avec la fédération Verre et Céramique CGT**

Quant à la demi-journée du vendredi, elle sera entièrement consacrée à l'organisation du travail fédéral à mettre en place dans les territoires et dans l'entreprise pour que nos syndicats soient mieux informés, formés, plus efficaces et toujours au plus près des salariés. Nous analyserons comment faire pour y arriver et voir si cela doit passer par une autre structure fédérale plus forte, différente et renforcée. Le Secrétaire Général introduira cette réflexion et proposera au Conseil National Fédéral (CNF) de travailler sur les conditions d'un rapprochement avec la Fédération Verre & Céramique. Là aussi, les interventions, les interrogations et les difficultés de terrain de nos délégué-es permettront de préparer les commissions de travail que nous aurons besoin de mettre en place dès septembre.

Tout ce travail préparatoire du CNF permettra à notre prochain congrès THCB d'aborder les débats sereinement et de décider de l'avenir de notre Fédération et de son périmètre en toute conscience et en toute fraternité. ■

LE 5 JUIN, EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION POUR NOS RETRAITES, NOS EMPLOIS ET NOS SALAIRES



RETRAITES, SALAIRES, EMPLOI : MÊME COMBAT !



64 ANS, C'EST NON !
Augmentez nos salaires !

La retraite par répartition c'est solide et solidaire : chaque euro cotisé finance immédiatement les pensions. Des salaires + élevés, c'est + de cotisations pour la sécurité sociale, donc de meilleures retraites.

Augmenter les salaires et gagner l'égalité salariale femmes-hommes, c'est juste, fiable et efficace pour garantir l'avenir de notre système par répartition.

Le salaire net c'est pour le mois, le salaire brut ça donne des droits !

Le financement de nos retraites est affaibli avec : les exonérations de cotisations sociales, la pression sur les bas salaires et les primes non cotisées. Moins de cotisations, c'est de moins bonnes pensions.

Augmenter les salaires, c'est mieux répartir les richesses produites par notre travail. En 2024, les dividendes versés aux actionnaires ont battu des records. Une part de ces profits doit revenir à celles et ceux qui produisent la richesse : les travailleur-ses. La CGT exige le maintien des 10% d'abattement sur les retraites, car les retraité.es ne sont pas des favorisés et **l'indexation des pensions**.

Salaires - retraites : ce n'est pas l'un ou l'autre, c'est l'un pour l'autre. Augmenter les salaires, sécuriser l'emploi, remettre à plat les exonérations de cotisations : ce sont des moyens, réalistes et viables, pour revenir à une retraite à 62 ans maintenant, puis à 60 ans. Le patronat et le gouvernement refusent d'entendre les propositions CGT pour préserver les profits de quelques-uns. Nous pouvons gagner l'abrogation des 64 ans en nous mobilisant ! Dans plusieurs entreprises des augmentations de salaires ont été obtenues par la grève.

Le 5 juin, il y a une double utilité à se mobiliser :

- ➔ **Dans la rue, pour gagner l'abrogation** de la réforme des retraites : **64 ans c'est non !**
- ➔ **Dans son entreprise** pour revendiquer et gagner des avancées sur les **salaires** et les **conditions de travail**

GAGNER L'ABROGATION DE LA REFORME

Nous avons été des millions en grève et en manifestation en 2023 contre le recul de l'âge de départ à la retraite à 64 ans, imposé par 49-3. **Grâce à notre mobilisation, le gouvernement demeure fragile, le 5 juin il y aura enfin un vote à l'Assemblée.** Il faut respecter la démocratie : près de 70% de la population soutient l'abrogation. Aux députés d'entendre la population qu'ils représentent et de se prononcer, maintenant.

COMBATTRE L'AUSTERITÉ, DÉFENDRE LES SERVICES PUBLICS

Au prétexte de l'austérité, les hôpitaux ferment, les transports publics saturent, l'école publique est sacrifiée pour financer les aides publiques aux entreprises et les cadeaux fiscaux aux plus fortunés. Face à la mobilisation des agent-es, le gouvernement a commencé à reculer. Nous avons besoin de plus de services publics !

MAINTENIR L'EMPLOI ET L'AVENIR DE L'INDUSTRIE

Avec la CGT, la mobilisation des salarié-es de la Fonderie de Bretagne a permis de sauver les emplois et l'outil industriel. Mais, 300 plans de suppressions d'emplois sont toujours en cours. Face à l'urgence, la CGT exige **un moratoire pour stopper en urgence les licenciements** et le contrôle des aides publiques versées aux entreprises.



Se syndiquer
01 55 82 84 89 - thc@cgt.fr
www.thcb-cgt.fr

**Trouver un rassemblement près
de chez vous : carte.cgt.fr**

Le 5 JUIN dans le Textile, Habillement, Cuir, Blanchisserie
Grèves, débrayages, on fait pression pour nos revendications !



Mensuel édité par la Fédération THCB
263 rue de Paris
Case 415
93514 Montreuil

Tél. 01 55 82 84 89
Email : thc@cgt.fr
Site internet : www.thcb-cgt.fr
Direction de la publication : Maurad Rabhi

Imprimerie ADDAX - Tél. 01 55 82 84 10
N° de commission paritaire : 1229 S 06717
N° ISSN : 2780-6901
Dépôt légal : MAI 2025



thcb-cgt.fr